

minutes



De HERR Cécile /

Sujet Conseil d'école #2

Date 2014-03-19

Time 18:30 à 20 :15

Lieu Ecole des Chardons Bleus - CROZET

Participants Anne CASTEL, directrice
Anne-Christine ROCHETTE, enseignante
Sylvain Rouillard, enseignant
Patricia COL, enseignante
Charlotte THIBERT, enseignante
Isabelle MONTAGNE, enseignante
Pauline BORDEREAU, enseignante
Odile MOSTEIRO, enseignante
Monique DUBUISSON-FERNIER, enseignante

Claire MUCHERT, parent délégué
Cécile HERR, parent délégué
Magali GUIRAUD, parent délégué
Marcela LEMANCEL, parent délégué
Christele GATTONI, parent délégué
Laurie LACHAUX, parent délégué
Paola TROPEA, parent délégué
Cécile CHAUDIER, parent délégué
Sandrine CRESPILO, parent délégué
Aneta NIKOLOVSKI, parent délégué

Excusés Henri PINEY, maire
Cécile FLAMENS, enseignante
Laëtitia PEYRARD, enseignante
Odile MOSTEIRO, enseignante
Pauline LACOMBE, enseignante
Delphine PERRIER, parent délégué
Mr Da Silva, inspecteur de circonscription

agenda 1. Effectifs
2. Réforme et nouveaux rythmes
3. Classes découvertes
4. Projets de classes
5. Conseil école – collègue
6. Conseil des élèves
7. Questionnaire aux parents
8. Prochain conseil

Effectifs

- L'effectif total de l'école s'élève à 228 élèves (moyenne de 25.3 élèves par classe)
- Pour l'année prochaine le nombre d'élèves prévu est d'environ 232 (nombre de PS pas encore définitif) dont 31PS (environ), 33 MS, 25 GS, 30 CP, 36 CE1, 25 CE2, 30 CM1, 22 CM2
- Les inscriptions auront lieu les 20 et 22 Mai 2014 de 16h00 à 18h00 à l'école.
- Une demi matinée d'essai en classe supérieure pour chaque niveau de la petite section jusqu'au CP aura lieu fin Juin.

Règlement intérieur

- Le projet proposé au dernier conseil d'école exceptionnel sur les nouveaux rythmes scolaires est validé par l'Inspection.
- Nouveaux horaires :

o

Lundi et Jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h00

- Mercredi : 9h00 – 12h00
 - Mardi et Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 14h30.
- Puis début des TAP (*Temps d'Activités Péri-scolaires*) organisés par Familles rurales jusqu'à 16h00 (PS : continuent la sieste).
- Activités TAP proposées par Familles Rurales :
Pas beaucoup d'info car pour le moment rien n'est encore définitif.
Les animateurs du centre de loisirs les scoubidoues ainsi que des intervenants externes (pour la musique par exemple) sont prévus. Mais un nouveau marché malsain demandant des prix de service exorbitants s'est mis en place.
L'idéal envisagé pour les grands : 1 jour animateur, 1 jour intervenant (mais les enfants auront le choix entre 2 activités).
Pas de continuité entre les 2 jours mais les activités changeront à chaque période scolaire.
L'idée est de faire découvrir des activités variées, pas de remplacer les clubs de sport, musique...
En prenant en compte les déplacements et la préparation, environ 1 heure d'activité totale par jour.
Les TAP ne sont pas obligatoires mais si un enfant s'engage sur une période, il doit être présent.
Tant que les intervenants ne sont pas fixes, pas de promesses d'activités.
La gratuité est en discussion entre les différentes communes. Crozet y est favorable. Si une participation est nécessaire, elle sera minime. (Crainte émise par Amélie la coordinatrice de Familles Rurales que si les parents ne participent pas financièrement ils ne s'engagent pas...)

Classes découverte

- GS et CP : 2 jours (22 et 23 Avril) au plan d'Hotonnes en Chalet. Découverte de la forêt et des insectes. Vie en communauté, veillée... Une exposition sera prévue.
Cyprien le lutin sera de la fête... Financement par le Sou des écoles et les parents.
- Niveaux CE1 à CM1 : classe médiévale du 16 au 20 Juin en Bourgogne. Visite du château de Guédelon (en construction), et du château de Ratilly (historique).
Ateliers médiévaux prévus en dehors des visites.
Le voyage conclura le travail de l'année. Petits exposés et cahier de voyage prévu.

Catalogue de bulbes et plantes afin d'aider au financement.

La classe de découverte est financée par la mairie, le Sou des écoles, les parents et la Coopérative scolaire.

La participation des parents pour les prochaines ventes est proposée par les parents délégués (moins commercial, même si plus compliqué à mettre en place) ainsi qu'un investissement des enfants pour leur projet. L'équipe enseignante rappelle que le Sou est là pour s'occuper de mettre en place ce genre de projets de vente.

Projets de classe

Différentes activités sont proposées aux élèves selon leurs classes :

- **GS** : piscine dès le 1er avril tous les mardis.
Classe découverte.
Jeu de piste à l'arboretum.
Des Juin les GS seront accueillis dans la cour comme les grands.
- **CP** : Piscine.
SIDEFAGE pour le tri sélectif.
Travail d'écoute musical pour apprendre à écouter (varié, musique du monde et de différentes époques).

- **CE2 – CM1 – CM2** : Ski : Les élèves ont pu profiter de 5 séances. Les débutants ont pu bénéficier de cours par des moniteurs. 12 débutants descendent maintenant la Source (piste bleue).
- **CM2** : Kayak en mai
Tri SIDEFAGE
HELIANTE : sur l'économie d'énergie.
Intervention Gendarmerie pour la sécurité routière
Journée comme en 6ème au collège de St Genis Pouilly (visite, cours, repas à la cantine...).
Association DIRE pour prévenir contre les risques de drogue, alcool et autres ainsi que sur les dangers de l'Internet.
- **CE1 – CE2** : dernière séance piscine la semaine prochaine.
Projet « Plantons » avec l'association bien vivre à Crozet.
Classe découverte
- **PS-MS** : Bibliothèque
Travail sur les escargots.
- **PS** : Bibliothèque Municipale
Travail sur les 3 petits cochons du père Castor. Grande fresque et étude des matériaux.
- **CM1 – CM2** : HELIANTE sur l'économie d'énergie.
SIDEFAGE qui reviendra, sur le recyclage et la consommation.
Participation aux « Plantons » avec l'association vivre bien Crozet.
- **CE2. CM1** : Tri et recyclage avec SIDEFAGE
Participation aux « Plantons » avec l'association vivre bien Crozet.
- **CP-CE1** : 2 classes découvertes.
Participation aux « Plantons » avec l'association vivre bien Crozet.
Piscine.
- **GS – CP – CP/CE1 – CE2** : cycle vélo en Juin.
- La bibliothèque a accueilli les grandes classes pour l'exposition sur le système solaire.

Conseil école – collège

Nouveau conseil mis en place dans le cadre de la réforme de l'école afin d'intégrer la 6^{ème} au cycle 3.

Actuellement cycle 1 = PS – MS, cycle 2 = GS – CP – CE1, cycle 3 = CE2 – CM1 – CM2.

Future réforme : cycle 1 = PS – MS – GS, cycle 2 = CP – CE1 – CE2, cycle 3 = CM1 – CM2 – 6^{ème}

Cette réforme est mise en place afin d'harmoniser le nombre d'années de primaire (Cycle 1 à 3) en Europe, c'est-à-dire 6 ans. Elle permettra d'harmoniser les parcours entre l'école et le collège.

Les participants à ce conseil sont : enseignants du CM2, inspecteur de l'Education Nationale, professeur et principal du collège, CPE, Conseillers pédagogiques.

Les propositions prises par ce conseil seront soumises au conseil d'école.

Conseil des élèves

A eu lieu la dernière semaine de Février.

2 délégués enfants par classe.

Décisions proposées :

- Jeudi après-midi, le ballon sera utilisé pour d'autres jeux que le foot.
- Demande de porte-manteaux et de bancs installés sous le préau.
- Interdiction réitérée d'apporter des jouets et jeux à l'école, de même que des bonbons en dehors des anniversaires.

Résultat questionnaire aux parents

- **Ecole** : violence lors des récréés, pas assez de surveillance (peu de soins pour les bobos), Cahier d'activité PS apprécié, demande de respecter les horaires à la sortie, enseignants à l'écoute et disponibles. Toilettes pas sûrs, certains enfants sont empêchés de sortir. Remplacement en cas d'absence toujours un problème.
 - Séparation l'après-midi de la récréation maternelle – primaire
 - Le problème de bagarre est plus un problème d'enfants que de surveillance. Certains enfants jouent à se battre.
 - Permis à point utilisé pour limiter les bagarres, l'aire de jeux autorisée pour les enfants bagarreurs est limitée à certaines zones de la cour de récréation.
 - Parents sont avertis si leur enfant se bagarre.
 - Les enseignants n'ont pas le droit d'intervenir en cas de bobos.
- **Cantine** : menus appréciés pour certains mais d'autres parents trouvent trop cher pour ce que c'est (qualité et quantité), Pas de suivi pour les petits (parents ne savent pas...)
 - Quantité insuffisante est surprenante car beaucoup de déchets. Les grands devraient aller au 2^{ème} service afin d'être mieux servi.
 - Prix du repas ne couvre pas seulement le prix de la nourriture mais aussi l'accompagnement de l'enfant pendant le repas et la pause méridienne.
 - Pour les petits s'il y a un problème, les parents sont avertis, sinon c'est que tout se passe bien.
- **Garderie** : locaux petits mais personnel accueillant, bonnes activités, goûter trop léger. Manque de place, parfois problème pour gérer les "perturbateurs".
 - Surprise sur les problèmes de perturbateurs mais cela sera remonté au niveau de l'équipe.
- **Sorties** : activités bien choisies, déçu de ne pas pouvoir accompagner pour le voyage scolaire, organisation transport pour le ski compliqué pour les parents qui travaillent. Avoir des navettes ou bus reviendrait trop cher pour le ski. Les parents doivent s'organiser avant, il y a toujours des solutions. Il faudrait informer les enseignants assez tôt afin de prévoir le transport de chaque enfant à la télécabine.
- **Remarques** : un préau plus grand serait souhaitable pour les jours de pluie, les notes d'information ne sont pas données assez en avance, inquiétude quant aux nouveaux rythmes scolaires sur la fatigue des enfants, parc à vélo pas surveillé, surveiller le passage piéton devant l'école.
 - Les notes d'informations destinées aux parents restent parfois au fond du cartable, elles sont données en temps et en heure.
 - Le parc à vélo est surveillé mais parfois le ballon déborde et peut faire tomber les vélos.
 - Devant l'école les enfants sont sous la responsabilité des parents, plus du corps enseignants.

Prochain conseil

- Mercredi 04 Juin à 18h30 salle de réunion de l'école

Le comité des parents Mme Cécile Herr
La directrice Mme Anne Castel

